

DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ



C'EST POSSIBLE !

VOUS AVEZ :

- ✓ 65 ans ou plus et au moins 5 médicaments sur votre ordonnance ?
- ✓ un traitement anticoagulant ?
- ✓ un traitement contre l'asthme ?
- ✓ un anticancéreux oral ?

**VOUS POUVEZ DEMANDER UN ENTRETIEN
AVEC VOTRE PHARMACIEN.**